

## SDAEC : UNE ORGANISATION PLUS SOUPLE GRACE A L'AGENT DE TRAITE

PAYSAN BRETON – LE 11 09 2015 – TOMA DAGORN

<http://www.paysan-breton.fr/gestion-de-l'exploitation/sdaec-une-organisation-plus-souple-grace-a-l'agent-de-traite/>

### **Le Sdaec lance au Space une offre d'agent de traite, opérateur à temps partagé spécialisé.**

Le Sdaec et Terralliance continuent de s'adapter au marché en lançant à l'occasion du Space une nouvelle prestation : la mise à disposition d'un agent de traite. Une solution de flexibilité et de gestion du temps de traite proposée aux exploitants laitiers dans un contexte toujours plus tendu de l'après quotas laitiers. Pour Éric Rault, président des deux groupements d'employeurs, « ce service doit concourir à l'amélioration de la qualité de vie de l'éleveur laitier dans des situations économiques tendues et de charges de travail conséquentes. En déléguant tout ou partie de sa traite, de manière hebdomadaire, ou quotidienne, l'exploitant agricole retrouve une bouffée d'oxygène dans un planning chargé et récupère ainsi un peu de souplesse par rapport aux besoins du reste de l'exploitation. Une façon également de se concentrer sur les autres sphères comme la famille et les loisirs, tout en s'assurant du maintien de la productivité de l'exploitation. » Dans la pratique, l'idée est simple : offrir la possibilité aux adhérents, « en disposant d'un opérateur à temps partagé, formé et proche de l'exploitation », de déléguer l'acte de traite, « tâche à forte valeur mais souvent routinière et contraignante car créant des ruptures dans l'organisation quotidienne. » À raison de quelques traites par semaine ou toutes les traites dans certains cas.

### Compléter le planning de gens à temps partiel

Sylvie Le Clec'h Ropers, directrice des deux structures, insiste à son tour sur 2 points sur le caractère préventif et social de cette nouvelle offre. « L'agriculture ne déroge pas à un constat alarmant celui du stress et des troubles musculo-squelettiques au travail. L'élevage laitier est particulièrement exposé à ces risques. Le recours à l'agent de traite est une des solutions pour pallier ces altérations physiques liées à la répétition du geste... » Cependant, la clé de la réussite de cette prestation repose sur la capacité à mettre en lien les besoins des exploitations d'un côté, et de l'autre, des personnes travaillant à temps partiel sur les territoires, tous secteurs confondus, et qui recherchent un complément d'activité. « L'idée n'est pas de développer la précarité ; bien au contraire, l'ambition ici est de compléter le temps de travail de ces personnes en leur ouvrant les portes des exploitations comme celles de n'importe quelle autre entreprise », conclut Sylvie le Clec'h Ropers.

**Le Sdaec au Space** : stand B51 – Hall 5.

## LANCEMENT D'UN NOUVEAU SERVICE D'AGENT DE TRAITE

TERRA – 11 09 2015 - Emmanuelle Le Corre

<http://www.terragricoles-de-bretagne.fr/actualites/lancement-d-un-nouveau-service-d-agent-de-traite&fldSearch=agent+de+traite:ZEV87F3X.html>

**Le groupement d'employeurs Sdaec et Terralliance propose la mise à disposition d'un agent de traite à temps partagé. Formé et proche de l'exploitation.**



Le Sdaec et Terralliance présenteront cette nouvelle offre lors du Space Hall 5, stand B51. - © terra

Terralliance et le Sdaec, groupement d'employeurs agricole basé à Plérin, présenteront au Space un nouveau service "Agent de traite". Si la fonction d'agent de traite est bien connue, l'idée est de déléguer l'acte de traite à un agent de traite à temps partagé, formé et proche de l'exploitation géographiquement. Pour le groupement d'employeurs, les raisons sont nombreuses - dans un quotidien chargé - de vouloir déléguer, même quelques heures par semaine, cette tâche cruciale mais routinière. Avec la fin des quotas, l'augmentation de la taille des élevages, la surcharge de travail, la raréfaction de la main d'oeuvre familiale et la préservation de sa santé... sont autant de raisons de faire appel à une aide extérieure. "Il faut considérer l'exploitation agricole comme une entreprise à part entière où la traite peut être déléguée. L'idée est que l'exploitant se garde du temps pour piloter son entreprise", explique la directrice du Sdaec et de Terralliance, Sylvie Le Clec'h-Ropers.

### Proximité et formation à la carte

Côté salarié, le Sdaec et Terralliance entendent déléguer la tâche à une personne habitant le territoire, proche de l'exploitation agricole. "La clé de la réussite reposera sur la proximité", confirme la directrice. Un travail de partenariat avec Pôle Emploi, l'AEF et le Fafsea permettra de cibler des personnes travaillant déjà à temps partiel sur le secteur, intéressées par un complément de temps de travail. "Nous voulons que cette prestation s'instaure dans l'intérêt de l'agriculteur et des candidats", souligne Sylvie Le Clec'h-Ropers. "Au niveau territorial, cela renforce l'image de la profession agricole comme vecteur d'emploi".

Le candidat, après deux jours passés avec un formateur, effectuera 15 jours de formation terrain. Des informations sur les aspects de santé des vaches, notamment, viendront en complément.